

Zeitschrift:	Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen
Herausgeber:	Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere
Band:	56 (1983)
Heft:	1
Rubrik:	Schweiz. Vereinigung der Feldtelegrafenoffiziere und -unteroffiziere

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Certes, le bon milliard de commandes distribuées dans le pays en moyenne annuelle ne représente que 0,6% du Produit national brut. Cela signifie tout de même, dans l'ensemble, quelque 10 000 emplois tant dans l'économie privée que dans les ateliers de la Confédération. Malgré les difficultés rencontrées, les accords de libre-échange et leurs règles de concurrence, nous nous efforcerons de garder le maximum de fabrications militaires en Suisse: aux raisons d'ordre social s'ajoutent celles du développement technologique, de l'expérience acquise (Know-how), de la fourniture des pièces de rechange, de la continuité d'approvisionnement dans les cas de crise internationale.

Dans ces conditions, et dans notre volonté de distribuer en Suisse le maximum possible de nos commandes, il est indispensable qu'une collaboration étroite existe et se développe entre le Département, particulièrement le Groupe-ment de l'armement, les organisations et les entreprises industrielles. Il importe en particu-lier que l'économie connaisse assez à l'avance les perspectives de travail. Certes, nous de-vons les uns et les autres porter en compte les risques de la discontinuité politique. Des rai-sons financières, des objections techniques ou simplement politiques peuvent tout à coup bri-ser la ligne définie et le rythme de travail. En sens inverse, une situation de récession peut déterminer une certaine accélération et une certaine extension des commandes. *J'ai fait établir et tenir à jour, dès 1980, une liste de travaux et des commandes de matériel et d'ar-mement qui pourraient être engagés en cas de ralentissement économique* (2).

Mais ces ruptures de rythme réservées, nous nous efforcerons à planifier à longue échéance. Dans le cadre de la conception générale de l'armée, des accents et des orientations à don-ner à notre équipement et notre armement en fonction des plans financiers de législature, nous définirons nos besoins à 4 ou 5 ans de distance.

L'année dernière, un groupe de travail en collabora-tion avec le Vorort, l'Association des indus-tries suisses de machines et quelques entre-prises, a réexaminé les directives du Conseil fédéral en matière d'armement. Elles pourront être, dans les mois prochains (1), soumises au gouvernement. Elles prévoient notamment,

- la possibilité d'une participation de l'industrie suisse à ces acquisitions à l'étranger;
- la délimitation claire du statut et des rapports des entreprises fédérales avec l'industrie pri-vée, dans le sens d'une collaboration plutôt que d'une concurrence;
- L'adoption de la règle d'une collaboration étroite qui permette la planification commune au moins à moyen terme.

Des groupes de travail ont été constitués par secteur, associant vos industries, le Groupe-ment de l'Armement, l'Etat-major général, pour renforcer la coordination prospective. Le con-cours actif de votre société nous a été et nous sera, dans l'avenir, particulièrem-ent utile.

La défense nationale est plus qu'un secteur particu-lier du gouvernement, une activité ad-ministrative. Elle est l'expression de la volonté d'existence, de liberté, d'indépendance de tout un peuple. Elle engage, dans notre système de milice, l'ensemble des citoyens. Elle engage naturellement aussi, par les charges qu'elle lui impose mais aussi par le travail qu'elle distri-bue, l'ensemble de notre économie.»

¹ Rappelons que ce discours avait été prononcé le 23 avril 1982

SCHWEIZ. VEREINIGUNG DER FELDTELEGRAFENOFFIZIERE UND -UNTEROFFIZIERE

Comité central

Président central

Pt Roland Burdet
Rue de la Prulay 49, 1217 Meyrin
Adresse postale: Direction d'arrondissement des téléphones
Rue du Stand 25, 1211 Genève 11
B (022) 22 31 13, P (022) 82 64 28

Secrétaire

Cap André Longet
Av. des Morgines 43, 1213 Petit-Lancy
B (022) 22 31 13

Caissier

Adj sof Arthur Lafferma
Av. des Morgines 47, 1213 Petit-Lancy
B (022) 22 31 13

Membre adjoint (tir)

Cap Jules Plan
Bd Georges-Favon 3, 1204 Genève
B (022) 22 31 13

Presse

Pt Alexandre Gros
Ch. de la Foge 19, 1299 Commugny
B (022) 31 16 55

Assemblée générale du 4 juin 1982 à Genève

Comme indiqué dans le numéro précédent du Pionier, voici les allocutions prononcées par nos deux chefs principaux.

Allocution du chef d'arme des troupes de transmissions

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Messieurs les délégués et hôtes,
Vous savez que les transmissions en général et le télégraphe de campagne en particulier agis-sent derrière les coulisses et qu'ils sont considérés comme des organes dont le caractère et l'existence vont de soi. Cette situation comporte le danger de les considérer comme étant notre propriété et de les exclure du cadre général dont ils font néanmoins partie intégrante. C'est pour cette raison que j'ai placé mon mandat fédéral, pour l'année en cours, sous le mot d'ordre «Les transmissions ne sont pas un élément isolé, mais elles servent le commandement».

Il nous incombe, à nous les gris-argent, de mettre à disposition de la défense totale et, partant de l'armée, des prestations aussi par-faites que possible.

Votre engagement infatigable dans les EM et unités sont une contribution importante dans ce sens. Vous n'êtes pas seulement le maillon d'une chaîne, mais encore les constructeurs d'un réseau de transmission diversifié et évolutif. Vous avez la possibilité et également le devoir d'exercer vos aptitudes civiles, dans une

mesure non négligeable, au profit de la défense du pays.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs du télégraphe et téléphone de campagne de cet engagement au caractère de milice. Votre as-so-ciation stimule cette activité au-delà de son cadre strictement professionnel, notamment par le biais de différents concours, établissant un contact avec d'autres domaines dans les-quels l'entraînement et la mobilité sont des facteurs importants au milieu d'un environne-ment toujours plus complexe et dont la mutation est toujours plus rapide.

C'est dans cet esprit que je souhaite plein succès au président et à tous les membres, pour atteindre les buts fixés, tout en éprouvant joies et satisfactions dans l'activité hors service.

Allocution du colonel B. Delaloye, ctd du S tg et tf camp

Camarades et chers amis,

Nous voici à nouveau réunis, au sein de notre association, pour renforcer les liens de camara-derie, voire même d'amitié, qui nous unissent tous.

Il y a bientôt une année que j'ai l'honneur et la fierté de commander le S tg et tg camp. Permet-tez-moi donc, à l'occasion de notre réunion, de vous faire part de quelques réflexions recueillies lors de visites à la troupe.

Tout d'abord le *comportement de chacun*, à tous les échelons, du ctd au pi, m'a fait plaisir. Chacun y donne du sien, l'esprit de corps existe, l'atmosphère est bonne, la discipline est manifeste. Oh certes! Tout n'est pas parfait; il y a des lacunes, il y a des faiblesses. Mais l'es-sentiel, la volonté de bien faire, la volonté de servir, est là. C'est à partir de cette solide base que nous allons œuvrer pour corriger et amélio-rer ce qu'il y a à corriger et à améliorer.

Deuxième constatation: le S tg et tg camp est bien vu par les autres troupes. Sa renommée n'est plus à faire, il est apprécié. Mais n'ou-blions pas que nous sommes un service, nous sommes là pour servir et non pour être servis. Nous devons tout entreprendre pour mériter la confiance que l'on met en nous et ne pas la décevoir.

Troisième constatation: notre champ d'activité ne cesse de s'étendre. Du point de vue technique, l'évolution technologique ne cesse d'augmenter l'éventail des moyens que nous avons à maîtri-ser. Du point de vue engagement, nous n'avons pas à servir uniquement l'armée, mais également la protection civile. L'aide en cas de catas-trophes, les gouvernements fédéral et canto-naux, en un mot la défense générale. Il faudra donc que l'on s'adapte à ce nouvel aspect. Nous avons du pain sur la planche, mais il n'y a

Galerie Paul Vallotton

6 Grande Chêne, Lausanne

Huiles, aquarelles, dessins,
maîtres suisses et français,
19^e–20^e siècle

Catalogue sur demande
Katalog steht zur Verfügung

² C'est nous qui mettons ce texte en italien (NDLR)

aucune raison de laisser tomber les bras, de se décourager. Les problèmes ont été cernés et les premières mesures nécessaires ont été prises. Je ne doute pas que les nouvelles solutions seront couronnées de succès puisque le fondement sur lequel elles reposent est sain, grâce entre autres aux activités de notre association.

Je ne voudrais terminer sans exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude à tous ceux qui œuvrent, bien souvent dans l'ombre, pour que l'esprit du S tf et tg camp soit constamment vivifié et demeure une réalité. Je pense ici au comité de notre association, à tous ceux qui se dévouent tout au long de l'année aux activités para-militaires et aux organisateurs de cette

journée. A notre association, à vous tous Messieurs, à vos proches, je souhaite un avenir heureux, joyeux et plein de succès.

Promotions au 1.1.1983

Oblt Dobler Ernst, 33, zum Hptm
Oblt Wieser Erwin, 35, zum Hptm
Oblt Savoy Jean, 38, zum Hptm
Oblt Wälti Felix, 39, zum Hptm
Oblt Ziehli Peter, 39, zum Hptm
Oblt Krömler Niklaus, 42, zum Hptm
Plt Nicolas Jean-Marc, 42, comme cap
Oblt Henggeler Ernst, 45, zum Hptm
Oblt Huber Ernst, 44, zum Hptm
Nous félicitons ces promus.

rendere leggibile un testo che le continue modifiche avevano reso oscuro. Si è quindi cercata una lingua nuova, più semplice e comprensibile a tutti, inoltre si è cercato di togliere i particolari superflui limitandosi all'essenziale. Le parole sono ridotte a metà e gli articoli sono scesi da 167 a 118. Ma oltre a questa opera di chiarificazione nella nuova Costituzione c'è qualcosa di più. Riscrivendo e limitando gli articoli della vecchia «magna charta» gli esperti si sono infatti accorti che per soddisfare più compiutamente le esigenze dell'uomo erano necessarie anche delle nuove disposizioni. Perciò il progetto di nuova Costituzione allarga e rafforza il catalogo dei diritti fondamentali, adeguando alla realtà sociale odierna l'ordinamento delle proprietà, stabilisce una più precisa ripartizione delle competenze tra la Confederazione e i Cantoni, anche dal profilo finanziario, amplifica la sfera dei diritti politici, crea le premesse per una nuova gestione della cosa pubblica (ad esempio introducendo principi pianificatori in vari settori) pone le basi per una più incisiva protezione del cittadino introducendo precise norme costituzionali ecc.

Tutte queste novità, che colmano altrettante lacune dell'ordinamento vigente, sono i tratti che caratterizzano e distinguono la nuova Costituzione da quella ora in vigore.

Questo progetto non propone una Svizzera nuova, diversa, e nemmeno migliore. In fondo recupera principi e valori ai quali il popolo è attaccato e colma quelle lacune che la trasformazione sociale del paese ha provocato.

Molte critiche e riserve sono state sollevate: dai conservatori, per i quali la Costituzione del 1874 va benissimo; dai progressisti, che vorrebbero una Svizzera nuova e che auspicherebbero quindi una Costituzione che indichi la via per un radicale rinnovamento.

Il progetto di revisione è stato sottoposto ad una procedura di consultazione, il sondaggio ha coinvolto 900 istanze (cantoni, partiti politici, associazioni sindacali e padronali, singoli cittadini ecc.) ed è durato un anno e mezzo. L'operazione è stata fruttuosa anche se molte critiche sono state mosse, il principio di una revisione è stato però da tutti accettato.

Ricordiamo comunque che la nuova Costituzione dovrà seguire un lungo iter e in ultima istanza dovrà essere approvata dal popolo. Chiudiamo con la cronologia della revisione totale:

- 1848 Entrata in vigore della prima Costituzione federale.
- 1874 Prima revisione totale.
- 1966 L'Assemblea federale adotta due motioni che incaricano il Consiglio Federale di esaminare la necessità di procedere a una revisione totale.
- 1967 Il Consiglio Federale nomina una commissione capeggiata dall'ex consigliere federale Wahlen, la stessa inizia i lavori preliminari in maggio.
- 1973 Il gruppo di lavoro Wahlen raccomanda l'elaborazione di un progetto concreto da parte di una commissione di periti.
- 1974 La commissione di periti composta da 46 membri e diretta dal Consigliere federale Kurt Furgler inizia i lavori.
- 1978 Viene pubblicato l'avantprogetto, lo stesso è sottoposto a procedura di consultazione generale fino al 30 giugno 1979.
- 1981 Pubblicazione dell'esito della consultazione. Il Dipartimento federale di giustizia e polizia è incaricato di proporre nuove varianti per i passaggi del progetto maggiormente contestati.

La presentazione di queste varianti è prevista per gli ultimi mesi del 1983.

Sandra Isotta

ASTT INFORMAZIONI REGIONALI

Buon anno 1983

Lettura carta

Una quindicina di partecipanti, un insegnante e materia-buono hanno formato una valida unità che si aggiunge a tutto quanto è stato fatto durante l'anno 1982.

Dopo il corso del 1980 che si sviluppava esclusivamente sull'uso corretto delle coordinate in stretto collegamento con la bussola, venne avanzato il desiderio di conoscere meglio il significato dei simboli usati nella cartografia svizzera.

Così mi ha dato una buona mano l'Ufficio federale di topografia a Wabern con due opuscoli favolosi.

Un programma d'insegnamento semplice con un buon impegno da parte dei partecipanti hanno comportato una riuscita positiva del corso. Anche se ho dovuto «comprimere» un poco, sicuramente è rimasta buona parte nella mente dei presenti. Si crede di essere in grado di leggere la carta geografica ma durante un corso del genere si constata quanto sia scarso il nostro sapere proprio in un settore che può essere determinante su vita o morte, sulla quantità del materiale impiegato pensando alle costruzioni linee e senza dimenticare il fattore tempo. Già è stato espresso il desiderio di approfondire le conoscenze sull'uso della bussola proponendo un corso di due giorni, un fine settimana.

Faremo anche questo!

Giovani!

Non voglio tralasciare di indirizzare un caldo invito ai giovani di trovarsi un camerata, «uno in più» per la nostra causa.

Kleininserate in der Größe 58 x 33 mm (Breite x Höhe), ausgezeichnet geeignet für Privatanzeigen, kommerzielle langfristige Kundenwerbung sowie als Verbands- unterstützung.

Preis dieser Anzeige: Fr. 29.-

Senden Sie Ihren Text an:
Redaktion PIONIER, Industriestrasse 39
8302 Kloten, Telefon 01 8133085